




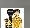
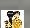

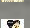

On ne ramasse pas un caillou avec un seul doigt



Compte-rendu Assemblée générale ordinaire

Vendredi 10 avril 2026

Ce document est soumis à l'approbation de l'assemblée générale, il pourra être modifié à sa demande.

-  Rapport moral page 1 ;
-  Rapport d'activité 2025 page 2 ;
-  Rapport financier 2025 page 5 ;
-  Compte de résultat 2025 page 7 ;
-  Bilan 2025 page 8 ;
-  Synthèse finances 2024 / 2027 page 9 ;
-  Éléments essentiels des échanges page 10 ;
-  Résolutions page 10 ;
-  Présent·e·s, représenté·e·s & excusé·e·s (page 10)

RNA n° W 913001529

Association loi 1901 créée en 1988 Palaiseau

JO : 18.07.2009

Siret : 410 010 607 00019 - APE 9499Z

Siège social : Mairie, 45, rue Ch. de Gaulle 91440

Adresse postale : 19, rue Camille Corot

91440 Bures-sur-Yvette

essonnesahel@gmail.com

www.91essonnesahel.org



Rapport moral



Ça va mal !

Notre planète est gagnée par les guerres et les conflits avec la mise à mal du droit international et la dislocation de la souveraineté des États.

Les gouvernements de l'Alliance des États du Sahel (Burkina-Faso, Mali, Niger) renforcent leur pouvoir par la répression et abandonnent l'option démocratique.

En France, outre le désengagement financier de l'État, beaucoup de bailleurs du domaine privé ont suivi les mêmes restrictions géographiques. C'est aussi un climat insidieux qui s'installe sur l'opportunité des appuis que nous réalisons là-bas.

Bien triste et difficile contexte pour maintenir la solidarité internationale et pourtant il nous faut agir.

Car agir à l'international c'est :

- **apporter un soutien à des communautés éloignées,**
- **enrichir la compréhension mutuelle, sortir des préjugés et tisser des liens humains et culturels forts,**
- **s'imprégner des autres, déconstruire nos logiques pour construire des projets durables encrés dans la culture, dans la logique des autres.**

Tout cela trace des chemins de paix.

A Bures-sur-Yvette, le 10 avril 2026

Le Président

Jean-Luc Gaget





ACTIVITÉ DANS RÉSEAU ESSONNE-MALI (RÉSEM)

◇ Finalisation des activités

Le 3 février 2025, l'Assemblée départementale du Conseil Départemental de l'Essonne a voté le budget 2025. Du fait de contraintes financières très fortes subies par le Département (40 millions € d'économies à réaliser en 2025), le choix a été fait de suspendre certains dispositifs et certaines politiques, dont l'action internationale. En conséquence les activités du RésEM ont été suspendues.

Essonne-Sahel, pendant le 1^{er} trimestre, a continué son appui au département pour la finalisation des activités prévues au programme RésEM modifié, 2023-2024. Respectant ainsi son engagement pris dans la convention signée en juillet 2023 avec le CD91.

◇ Action culturelle

2025 a été marquée par la suspension de l'EM FEST. Néanmoins, 4 associations d'E-S (ex membres du RésEM) ont organisé, sur leur territoire, des activités culturelles :

- Ajukoby (Bures-sur-Yvette) : AfricaBures du 21 janvier au 13 février 2025 avec exposition d'arts plastiques contemporains africains, ciné-débat, dîner-concert, théâtre, ateliers créatifs pour tous, petits et grands, et restauration.
- Comité des jumelages de Chilly-Mazarin : projections du film Souleymane le 7 février 2025 avec moment convivial, projection le 12 février du film Kirikou et la sorcière et exposition de l'association Œuvres des amis des arts.
- Les Amis du jumelage de Marolles-en-Hurepoix : organisation d'une exposition le 1^{er} février avec tenue d'un spectacle organisé par la compagnie Baroda en partenariat avec la médiathèque.
- Trans Aide Draveil-Sandaré : organisation des 28^{èmes} Rencontres Africaines (exposition d'art contemporain africain) du 6 au 16 mars 2025 au Château-de-Villiers à Draveil.

ACTIVITÉ INTRA ESSONNE-SAHEL

◇ Appui-conseil, expertise E-S (Jean-Luc Gaget) :

◇ Appui conseil membres d'E-S : finances associatives et financement de projets au Mali.

◇ Association Soroma Daga Kané Commune de Diakon : projet d'aménagement de la piste de Sandaré – Diakon – Madina :

- Échanges avec le président de l'association et le directeur du bureau d'études,
- Remarques et suggestions sur la méthodologie et les compétences des collectivités territoriales.

◇ Fonctionnement de l'association

◇ Réunions du CA :

12 membres (AG du 6/5/25).

Entre les deux AG, le CA s'est réuni une fois en présentiel juste après l'AG de 2025, le 9/5/2025 et une fois en visioconférence le 5/12/2025.

◇ E-S employeur :

En 2025, du fait de l'arrêt des activités et du financement, E-S s'est séparée, le 30 avril, de sa chargée mission au travers du dispositif de rupture conventionnelle.

◇ Communication :

Le site est alimenté par des membres d'E-S, qui disposent d'une page propre à leurs activités. Les articles sont mis en ligne par le président.

E-S a un compte YouTube afin de mettre en ligne des vidéos avec lien sur le site d'E-S. Ce compte peut accueillir des vidéos des membres d'E-S.





Activités 2026

Essonne-Sahel concentrera son activité sur l'action « Appui à des projets en Région de Niéro-du-Sahel » sur financement fonds propres. Appui conseil en tant que de besoin.

Activités des membres d'E-S en 2025

Ajukoby Bures-sur-Yvette :

Action à Koréra-Koré

Appui aux 5 écoles et au collège par l'achat direct de l'Ajukoby à Bamako de fournitures scolaires pour un montant de 3 000 €. Cette somme est répartie au prorata des effectifs des établissements, chaque directeur établissant sa liste selon ses besoins.

Projet Ajukoby d'une AEP dans le village de Kourté en attente des réalisations d'un programme national.

Actions à Bures-sur-Yvette

AfricaBures 2025 - du 21janv. au 13 fév. : exposition d'arts plastiques contemporains africains (en coordination avec TA Draveil) ; ciné-débat *Banel et Adama* ; dîner concert *Soul Revue expérience* ; théâtre *Ying & Yombé* par la compagnie Baroda. Participation au forum des associations avec un stand restauration. Organisation du Marché solidaire à Bures-sur-Yvette. Au centre culturel, concert solidaire *Les Fantaisies - Offenbach* avec l'association Arts en Scène.

CdJ Chilly-Mazarin :

Sur le plan solidarité, appui aux écoles

Action réalisée avec l'appui de l'ARMDVF (Association des Ressortissants Maliens de Diéma en France) avec lesquels nous avons une convention. Destinataires des fonds ils sont allés sur place réaliser l'opération. Une somme, attribuée *par* élève, a permis l'achat de fournitures pour les 8 écoles fondamentales de Diéma. 2 244 élèves dans le 1^{er} cycle, 935 élèves dans le 2^{ème} cycle. Les commandes, rédigées par chaque directeur, ont été déposées à la librairie de Diéma. A la réception le matériel a été distribué aux écoles en présence des enseignants, des Comité de Gestion Scolaire et du représentant de l'ARMDVF. Nous avons eu des témoignages : des photos et toutes les factures signées.

Sur le plan culturel :

2025 : deux séances au cinéma TRUFFAUT une tout public, l'autre intergénérationnelle (film d'animation) avec exposition dans le hall (photos sur Diéma et sur nos actions de solidarité avec les œuvres des peintres de l'Association des Amis des Arts

2026 : fin janvier début février nous avons renouvelé et proposé, deux séances au cinéma TRUFFAUT « PROMIS LE CIEL et TAFITI » avec exposition dans le hall et une autre à la médiathèque pour accompagner l'atelier autour des contes africains « Mots mélodies » pour jeunes enfants.

CdJ Limours :

En 2025, l'appui à l'enseignement des sciences à Niéro-du-Sahel du comité de jumelage a concerné :

- La réhabilitation de la bibliothèque et de l'infirmerie du lycée, prolongement d'une réhabilitation de 14 classes de cours et de 2 labos d'expérimentation effectuée les 2 années précédentes,
- L'envoi de matériels pour les labos (dont 7 microscopes) et pour l'infirmerie,
- Une session de formation pour les professeurs des collèges par les professeurs du lycée,
- Une exposition à la bibliothèque de Limours résumant ces actions.

Le tout pour une dépense de 23 443 € couverte par des dons.





Les amis du jumelage Marolles-en-Hurepoix :

Création d'un site internet : <https://laj.video91.fr>

Actions d'aide des Amis du Jumelage de Marolles en Hurepoix :

Après divers échanges en fin 2024 et fonction des urgences locales, M. le maire de Lakamané nous a demandé de les aider pour :

- 2 500 € pour des semences, qui ont permis aux femmes de lancer très tôt la production maraîchère 2025 indispensable pour maintenir une certaine autonomie alimentaire ;
- 1 000 € pour le renouvellement de l'équipement informatique, PC et imprimante/scanner ;
- 1 000 € pour les fournitures scolaires en craies pour les 13 écoles représentant plus de 500 élèves ;
- 1 500 € pour de la nourriture (2,4 tonnes de céréales) mise dans la banque alimentaire de Lakamané permettant aux plus démunis de faire la soudure entre les périodes de pluies et sèche à un prix correct en évitant la spéculation des acheteurs/fournisseurs.

Action culturelle :

Les activités culturelles, liées au Mali, à Marolles le 1^{er} février 2025 ont consisté en :

- une exposition/vidéo sur le périmètre maraîcher début 2025 ;
- des panneaux/photos sur le système éducatif au Mali et la situation scolaire de la commune de Lakamané avec ses 16 écoles. Ceci nous a montré la surpopulation de classes et le grand dénuement de certaines écoles ;
- un spectacle 'Ying-Yombé' de la compagnie Baroda organisé par la municipalité, très bien reçu par un public nombreux.

TransAide Draveil :

ICI

- **Action d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI)** avec le Collège Eugène Delacroix sur les thèmes : Inégalités sociales et accès à l'éducation/Solidarité internationale.
- **Edition des 29^{èmes} Rencontres Africaines du 12 au 22 mars 2026**
L'édition 2026 des Rencontres Africaines a réuni des artistes de haute renommée, tous inspirés par leurs origines africaines et par la culture classique et contemporaine de l'Europe, avec des styles picturaux d'une grande richesse et variété. A noter que le collège Eugene Delacroix a été associé à ces 29^{èmes} Rencontres Africaines.
- **Participation aux manifestations dans la ville de Draveil :**
 - ✓ Marché des créateurs le 24 mai 2025 →
 - ✓ Forum des associations le 6 septembre 2025.

Là-bas

- **Participation au financement de l'envoi de fournitures scolaires** aux élèves de l'école de Sandaré, fournitures collectées par les élèves du Collège E Delacroix.
- **Appui au maraîchage** : organisation en octobre 2025 d'une formation théorique et pratique de 3 jours aux **techniques des pépinières** animée par Soma Coulibaly, technicien de l'agriculture à Sandaré, formateur en agroécologie et en partenariat avec l'Association pour le Développement de la Commune de Sandaré, (35 maraîcher.e.s issu.e.s de 7 villages : Sandaré, Samantara, Goungoudou, Diallara, Wassamangatéré, Seridji, Séoundé).

A Bures-sur-Yvette, le 10 avril 2026

Le président : Jean-Luc Gaget



Rapport de gestion du trésorier

L'exercice dont nous vous rendons compte s'est déroulé sur une période de 12 mois comprise entre le 1/1 et le 31/12/2025.

ACTIVITE ET FINANCEMENT

Les conditions politiques locales ainsi que la dégradation des relations du Mali avec la France ont, comme en 2024, affecté l'activité d'Essonne-Sahel en 2025.

Son partenaire principal, le Conseil Départemental de l'Essonne (CD 91), en raison du contexte politique tant français que malien ainsi que de contraintes budgétaires, a décidé de suspendre toutes ses activités d'action internationale.

Pour 2025 il n'y a pas eu de nouvelle convention, ceci ayant pour conséquence l'arrêt de tout subventionnement.

Durant le 1^{er} trimestre, Essonne-Sahel a concentré son action sur la finalisation d'activités prévues dans de la programme 23-24 (convention signée en juillet 2023 avec le CD91 chef de file et autorité de gestion du programme Réseau-Essonne-Mali).

Cette nouvelle réduction de notre activité nous a contraint à nous séparer, en fin avril, de notre chargée de mission.

Les frais de fonctionnement ont sensiblement augmentés, les postes hors frais de personnel s'étant maintenu au niveau de 2024.

Dons et cotisations sont de nouveau en recul (635 € soit une baisse de 570 €) même s'ils ne constituent qu'une ressource marginale.

2025 a encore pu bénéficier de l'étalement de la subvention du CD91 mais à un niveau moindre que pour les exercices précédents (baisse de 3 500 €).

Nous avons continué de disposer d'une trésorerie relativement abondante quoique d'un niveau inférieur à celui de 2024 ; les produits financiers se sont élevés à 606 € contre 1 208 € en 2024.

Le résultat 2025 s'est donc traduit par une perte sensible de 6 928 € contre 585 € l'année précédente.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

Essonne-Sahel ne pourra désormais compter, en quasi-totalité, que sur les réserves qu'elle a constituées au cours des exercices précédents.

Comme annoncé lors du conseil d'administration de décembre 2025, l'activité de l'année 2026 sera marquée par la mise en œuvre de l'action « Appui aux projets en Région de Niou-du-Sahel ».

Le résultat attendu sera déficitaire.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats :

Comptes annuels que nous soumettons à votre approbation, établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels de cet exercice de 12 mois sont identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2025, les produits d'exploitation se sont élevés à 13 116 € (dont 11 500 € de subventions de fonctionnement) contre 30 378 € lors de l'exercice précédent (dont 26 500 € de subventions). Cette diminution est le fait des subventions dont l'étalement se terminait en 2025. Par ailleurs les ressources





On ne ramasse pas un caillou avec un seul doigt

complémentaires (dons, cotisation, produits financiers...), marginales par rapport aux subventions, ont subi une nouvelle baisse 1 606 € contre 2 413 € en 2024. Les cotisations et dons se sont élevées à 635 €.

Les charges d'exploitation imputables à l'exercice se sont élevées pour leur part à 20 043 € contre 30 960 € pour l'exercice précédent. En fait, hors l'étalement de la subvention du CD91, elles ont augmenté faiblement (de 19 460 € à 20 000 €) compte tenu des coûts induits par le départ de notre chargée de mission (indemnités...). Après prise en compte des charges et produits financiers, le résultat de l'exercice se solde par une perte de 2 920 € contre une perte de 580 € au titre de l'exercice précédent.

- Proposition d'affectation du résultat :

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un déficit de 6 927,77 €. Nous vous proposons de bien vouloir l'affecter en totalité au compte « report à nouveau ».

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE L'ASSOCIATION

La présidence actuelle du conseil d'administration est assurée Jean-Luc Gaget.

Nous vous précisons que les mandats d'administrateurs de Michel Gruber et Xavier Houdy sont arrivés à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner au bureau quitus de sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Le Trésorier
Gérard Ravaud





On ne ramasse pas un caillou avec un seul doigt

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2025					
	Exercice N clos le 31/12/2025	Exercice N clos le 31/12/2024		Exercice N clos le 31/12/2025	Exercice N clos le 31/12/2024
CHARGES			PRODUITS		
Charges d'exploitation (1) :			Produits d'exploitation (1) :		
Achats de prestations de services			Ventes de marchandises		
Achats de marchandises			Ventes de prestations		
Variation de stocks marchandises			Production vendue (biens et services)		
Achats de matières et autres approvisionnements			Production stockée		
Variation de stocks matières			Production immobilisée		
Autres achats (non stockés)	85,87	83,36	Subventions d'exploitation		26 500,00
Services extérieurs			Reprises sur provisions et amort, transferts de charges		
Autres services extérieurs	1 264,53	1 875,18	Autres produits		
Impôts, taxes et versements assimilés			Collectes	10,00	465,00
Rémunération du personnel	13 945,47	15 887,05	Cotisations	625,00	1 205,00
Charges sociales	4 521,93	959,09	Participation des associations aux pgs de développement		
Autres charges de personnel	124,92	121,80	Legs et donations		
Redevances			Produits liés à des financements réglementaires		
Subventions accordées sur ressources affectées			Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	11 875,00	1 000,00
Dotation aux amortissements			Quote part de subven d'invest renouvelable et des apports		
Dotations aux provisions (sur projets identifiés)			virées au compte de résultat		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	10,00	11 865,00	TOTAL I	12 510,00	29 170,00
Autres charges:			Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
TOTAL I	19 952,72	30 791,48	TOTAL II		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			Produits financiers		
TOTAL II			De participation		
Charges financières (1) :			D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Dotations aux amortissements et aux provisions			Autres intérêts et produits assimilés	606,15	1 208,40
Intérêts et charges assimilées	91,20	169,20	Reprises sur provisions et transferts de charges		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			Différences positives de change		
TOTAL III	91,20	169,20	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges exceptionnelles :			TOTAL III	606,15	1 208,40
Sur opérations de gestion	0,00	0,00	Produits exceptionnels :		
Sur opérations en capital			Sur opérations de gestion		
Reprise de déficit antérieur			Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions			Reprises d'excédent sur exercices antérieurs		
TOTAL IV	0,00	0,00	Reprises sur provisions et transferts de charges		
Participation des salariés aux résultats			Quote part des subventions d'investissement non renouvelable		
Impôts sur les sociétés			virée au compte de résultat		
TOTAL V			TOTAL IV	0,00	0,00
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V)	20 043,92	30 960,68	TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)	13 116,15	30 378,40
EXCEDENT			RESULTAT (perte)	6 927,77	582,28
TOTAL GENERAL = TOTAL CHARGES + EXCEDENT	20 043,92	30 960,68	TOTAL GENERAL = TOTAL DES PRODUITS + DEFICIT	20 043,92	30 960,68
(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs					



O n n e r a m a s s e p a s u n c a i l l o u a v e c u n s e u l d o i g t

Bilan au 31/12/2025							
ACTIF	Exercice 2025			Exercice 2024	PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024
	BRUT	AMORT/PROV	NET				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES		
<i>Immobilisations incorporelles</i>					<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>	53 804,34	53 804,34
Frais d'établissement					<i>Ecarts de réévaluation</i>		
Concessions et droits similaires, logiciels, droits et valeurs similaires					<i>Réserves</i>		
Autres immobilisations incorporelles					Réserves indisponibles		
Immobilisations incorporelles en cours					Réserves statutaires ou contractuelles		
Avances et acomptes					Réserves réglementées		
<i>Immobilisations corporelles</i>					Autres réserves (dont réserves pour projet associatif)		
Terrains					<i>Report à nouveau</i>	-24 153,24	-23 570,96
Constructions					<i>Résultat net de l'exercice (excédent ou déficit)</i>	-6 927,77	-582,28
Installations techniques, matériel et outillage industriels					<i>Subventions d'investissement</i>		
Autres immobilisations corporelles					<i>Provisions réglementées</i>		
Immobilisations corporelles en cours					Total I	22 723,33	29 651,10
Avances et acomptes					Autres Fonds associatifs		
<i>Immobilisations financières (1)</i>					Fonds associatifs avec droit de reprise		
Participations					Apports		
Créances rattachées à des participations					Legs et donations		
valeurs mobilières de placement					Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables		
banques					Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Autres					Droit des propriétaires (commodat)		
Total I					Total II		
ACTIF CIRCULANT					Provisions pour risques et charges		
<i>Stocks et en-cours</i>					Provisions pour risques		
Mat.prem et autres approvisionnements					Provisions pour charges		
En-cours de production (biens et services)					Fonds dédiés		
Produits intermédiaires et finis					Sur subventions de fonctionnement	0,00	11 500,00
Marchandises					Sur autres ressources	0,00	365,00
<i>Avances et acomptes sur commandes</i>					Total III	0,00	11 865,00
<i>Créances</i>					DETTES (1)		
Usagers et comptes rattachés			0,00		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits(2)		
Autres			0,00	10,00	Emprunts et dettes financières divers (3)		
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	22 490,01		22 490,01	41 883,86	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<i>Disponibilités</i>	242,39		242,39	170,21	Dettes fournisseurs et Comptes rattachés		
<i>Charges constatées d'avance (2)</i>	43,43		43,43	570,33	Dettes fiscales et sociales	52,50	1 118,30
Total II	22 775,83		22 775,83	42 634,40	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
COMPTES de régularisation (III)					Autres dettes		
Charges à répartir sur plusieurs exercices					COMPTE de régularisation (1)		
<i>Ecarts de conversion Actif (IV)</i>					Produits constatés d'avance		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	22 775,83		22 775,83	42 634,40	Total IV	52,50	1 118,30
(1) Dont à moins d'un an					<i>Ecarts de conversion Passif (V)</i>	0	0
(2) Dont à plus d'un an					TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	22 775,83	42 634,40



Synthèse finances : réel 2024 & 2025, budget 2026 et perspectives 2027 Document informatif non soumis à délibération

Synthèse : réels 2024 & 2025, budget 2026 et prospective 2027

	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	budget 2026	prospective 27		Réel 2024	Budget 2025	réel 2025	budget 2026	prospective 27
	5 mois sans salarié	4 mois salarié		sans salarié	sans salarié		5 mois sans salarié	4 mois salarié		sans salarié	sans salarié
CHARGES						PRODUITS					
PROGRAMMES											
E-S intermédiaire financier (opérations pour compte)											
Montants transférés						Montants reçus					
Livres en partage	365,00	60,00				Dons affectés livres en partage	365,00	60,00			
Total	365,00	60,00	0,00	0,00	0,00	Total	365,00	60,00	0,00	0,00	0,00
E-S intervenant (opérations ayant un impact sur l'exploitation)											
Versements aux opérateurs maliens						Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contributions des partenaires						Contributions des partenaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Appui aux projets en région de Niore du Sahel				17 500,00		Total produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total coûts	0,00	0,00	0,00	17 500,00	0,00	Résultat	0,00	0,00	0,00	-17 500,00	0,00
Résultat	0,00	0,00	0,00	-17 500,00	0,00						
EXPLOITATION											
Subv. CD91 2023 partiere portée sur 2024						RésEM 22/24 subv, CD91, MEAE...2023	1 000,00				
Subv. CD91 2024 partie reportée sur 2025	11 500,00					RésEM 22/24 subv, CD91, MEAE...2024	26 500,00	11 500,00	11 500,00		
Dons appui ex salariés coordination DDN Mali						Dons appui ex salariés coordination DDN	100,00				
Total coûts	11 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Total produits	27 600,00	11 500,00	11 500,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT COURANT											
Coûts						Facturations					
Achats généraux (fourn, petit équip)	85,00	50,00	86,00	50,00	50,00	Dons	275,00	150,00	95,00	80,00	70,00
Prestations diverses	1 173,00	1 100,00	1 105,00	600,00	400,00	Produits financiers	1 208,00	700,00	606,00	200,00	100,00
Voyages et déplacements	700,00	200,00	162,00	80,00	60,00	Divers			375,00		
Frais de personnel	16 970,00	16 500,00	18 600,00	0,00	0,00	Cotisations	930,00	600,00	540,00	200,00	200,00
Divers						Total produits	2 413,00	1 450,00	1 616,00	480,00	370,00
Services bancaires	170,00	160,00	91,00	91,00	91,00						
Total coûts	19 098,00	18 010,00	20 044,00	821,00	601,00						
TOTAL GENERAL	30 598,00	18 010,00	20 044,00	18 321,00	601,00		30 013,00	12 950,00	13 116,00	480,00	370,00
RESULTAT							-585,00	-5 060,00	-6 928,00	-17 841,00	-231,00



Éléments essentiels des échanges

- **Adaptation pour réaliser des activités** : chaque association a fait part de son organisation pour réaliser des projets au Mali et dispositifs pour les transferts d'argent en s'adaptant légalement aux contraintes administratives. Convention avec une association ici ou là-bas, commande et paiement à un prestataire ou commerçant
- **Devenir d'E-S** : après la finalisation de l'action « Appui à des projets en Région de Niéro-du-Sahel » et la clôture des différentes adhésions, abonnements... Nous pourrions préparer la dissolution de l'association courant 2027.
- **Actualiés** : situation au Mali, notamment dans les territoires de nos partenaires.

Assemblée générale 2026 : résolutions

RÉSOLUTION 1 : rapport moral et rapport d'activité du Président

L'assemblée générale, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, approuve les rapports moral et d'activité 2025 présentés par le président.

Vote : adoptée à l'unanimité des présent.e.s et représenté.e.s.

RÉSOLUTION 2 : rapport financier du Trésorier

L'assemblée générale, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, approuve le rapport financier pour l'exercice 2025 présenté par le trésorier.

Vote : adoptée à l'unanimité des présent.e.s et représenté.e.s.

RÉSOLUTION 3 : comptes et affectation du résultat

L'assemblée générale, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, approuve les comptes 2024 présentés par le trésorier, faisant apparaître un résultat négatif de 6927.77 € ; elle donne quitus plein et entier au trésorier.

Vote : adoptée à l'unanimité des présent.e.s et représenté.e.s.

RÉSOLUTION 4 : affectation du résultat

L'assemblée générale, sur proposition du Président et après en avoir délibéré, décide d'affecter la totalité du résultat 2025 au compte « report à nouveau ».

Vote : adoptée à l'unanimité des présent.e.s et représenté.e.s.

RÉSOLUTION 5 : élection d'administrateurs (*le projet de résolution prend en compte les candidatures et démissions reçues le 4 avril*). 10 sièges sont pourvus, 8 sièges à renouveler ou à pourvoir (2 fins de mandat, 6 sièges vacants) ;

Sont candidats au poste d'administrateur : Gruber Michel, Houdy Xavier.

Vote : Après avoir vérifié l'éligibilité des candidat.e.s, **sont élus** à l'unanimité des présent.e.s et représenté.e.s : Gruber Michel, Houdy Xavier. Leur mandat arrivera à expiration lors de l'assemblée générale de 2028, statuant sur l'activité de 2027. **Le conseil d'administration est composé de 12 membres (9 mini, 18 maxi) : Benoit Bruno, Fauvell-Champion Vincent, Gaget Jean-Luc, Gruber Michel, Houdy Xavier, Mysliewic Bernard, Piqué Claudie, Raucy Hugues, Ravaud Gérard, Rodriguez Adrien, Ryckelynck Jacques et Sergent Françoise.** 6 postes restent vacants.

RÉSOLUTION 6 : pouvoirs pour la mise en œuvre et l'exécution des décisions prises par l'assemblée générale

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au Président et au conseil d'administration, pour la mise en œuvre et l'exécution de toutes les décisions prises par la présente assemblée, à cet effet : passer et signer tous actes et déclarations, accomplir toutes formalités, disposer et engager les dépenses y afférents.

Vote : adoptée à l'unanimité des présent.e.s et représenté.e.s.



Présent·e·s, représenté·e·s & excusé·e·s

Présent·e·s :

Associations : Bruno Benoit (TA Draveil-Sandaré), Vincent Fauvell-Champion (LAJ Marolles-en-Hurepoix), Michel Gruber (TA Draveil-Sandaré), Xavier Houdy (Ajukoby, Bures-sur-Yvette), Claudie Piqué (CDJ Chilly-Mazarin), Hugues Raucy (CDJ Chilly-Mazarin), Adrien Rodriguez (LAJ Marolles-en-Hurepoix), Françoise Sergent (Ajukoby, Bures-sur-Yvette).

Individuels : Jean-Luc Gaget, Georgette Soudrie.

Excusé·e·s ayant donné pouvoir :

Associations : Bernard Mysliwicz (TA Draveil-Sandaré) pouvoir à Georgette, Gérard Ravaud (Ajukoby, Bures-sur-Yvette) pouvoir à Jean-Luc Gaget, Alain Séverac (LAJ Marolles-en-Hurepoix) pouvoir à Adrien Rodriguez.

Individuel : Serge Milien pouvoir à Bruno Benoit, .

Excusé·e·s :

Association : Bernadette Bouchon (CDJ Limours - Les Molières), Jacques Ryckelynck (CDJ Limours - Les Molières).

Nombre de voix statutaires : **17** . Présent.e.s : **10**, représenté.e.s : **4**, total : **14**.

Certifié sincère et conforme
A Bures-sur-Yvette le 14 mai 2026

Essonne-Sahel
SIRET 410 010 607 00027
Le Président



Jean-Luc Gaget
Président

